

9 juillet 2004

N° 2004 - 2411

**ECA**

Résultat de l'offre à prix ouvert et du placement sur le Second Marché annoncé par l'avis N° 2004-2239 du 1<sup>er</sup> juillet 2004

## 1 - RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX OUVERT

Après centralisation des états récapitulatifs des ordres d'achat reçus des membres du marché, EURONEXT PARIS SA fait connaître qu'au total elle a enregistré 625 ordres d'achat portant au total sur 190 890 actions ECA.

Conformément aux indications données dans l'avis n° 2004-2239 du 1<sup>er</sup> juillet 2004, EURONEXT PARIS SA a coté un cours de 9 € et a procédé à la répartition de 190 890 actions ECA, les ordres étant servi à 100%.

Sur le nombre d'actions initialement offertes dans le cadre de l'OPO, 195 000 actions, 4 110 actions ont été prélevées pour être ajoutées au placement.

## 2 - RESULTAT DU PLACEMENT

Dans le cadre du placement, pour 1 755 000 actions offertes, auxquelles ont été ajoutées 4 110 actions non souscrites à l'OPO, la demande globale s'est établie à 39 ordres portant sur 2 895 900 titres. Le Placement a été clos par anticipation le 7 juillet 2004.

## 3 - REGLEMENT/LIVRAISON DE L'OPO

Les opérations de règlement - livraison des négociations du 9 juillet 2004 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT +, d'une part entre PAREL SA (code 528 et représentant ICB) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 14 juillet 2004. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 13 juillet 2004 à 12 heures. L'instruction aura comme date de négociation le 9 juillet 2004.

## 4 - COTATION

Dès le 12 juillet 2004, les actions ECA seront cotées sur le système NSC, en continu, groupe de valeur 12.

### Dispositions particulières:

- Pré ouverture du marché de l'action : **7h15**
- Ouverture : **9h00**
- Cours de référence : **prix de l'OPO soit 9 €**
- Seuil de cotation : **+/- 20 % du cours de référence.**

Si le prix excède les seuils statiques à l'ouverture, le marché est réservé pendant 15 minutes. Le nouveau prix de référence utilisé est le seuil précédemment atteint (seuil haut ou seuil bas). Les intervalles statiques de prix sont alors fixés à +/- 10% du nouveau prix de référence.

Après cotation du premier cours sur la valeur, la cotation s'effectuera selon les règles habituelles du continu en matière de seuils.

Après cotation du premier cours sur la valeur, la cotation s'effectuera selon les règles habituelles.

## 5 - CAPITAL SOCIAL

Après augmentation de capital, le capital social de la Société ECA est divisé en 4 901 076 actions de 0,5 € nominal.

NOTA - Le prospectus a reçu le visa N°04-642 en date du 29 juin 2004 de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Il se compose d'un document de base, enregistré par l'AMF le 21 juin 2004 sous le numéro I. 04-121, et d'une note d'opération.

Code Mnémonique : ECASA  
Code ISN : FR0010099515